



Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

Distr. générale
1^{er} février 2019
Français
Original : anglais

Conseil du commerce et du développement Commission du commerce et du développement Réunion d'experts pluriannuelle sur les produits de base et le développement

Onzième session

Genève, 15 et 16 avril 2019

Point 2 de l'ordre du jour provisoire

Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

Ordre du jour provisoire annoté

I. Ordre du jour provisoire

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
3. Faits nouveaux, difficultés et perspectives sur les marchés de produits de base.
4. Gérer les risques liés aux prix des produits de base dans les pays en développement tributaires de ces produits.
5. Adoption du rapport de la réunion.

II. Annotations

Point 1

Élection du Bureau

1. Les experts sont invités à élire un président et un vice-président-rapporteur.

Point 2

Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

2. L'ordre du jour provisoire de la onzième session de la réunion d'experts pluriannuelle figure dans la section I. Le Conseil du commerce et du développement a approuvé les thèmes de la présente session à la deuxième partie de sa soixante-cinquième session, le 4 octobre 2018. Les experts disposeront de deux jours (15 et 16 avril 2019) pour mener à bien leurs travaux. Un calendrier provisoire des séances figure en annexe du présent document. Un programme détaillé sera distribué au plus tard une semaine avant le début de la réunion.

Document(s) :

TD/B/C.I/MEM.2/44

Ordre du jour provisoire annoté.



Point 3

Faits nouveaux, difficultés et perspectives sur les marchés de produits de base

3. Le but de la réunion d'experts pluriannuelle est d'examiner les faits nouveaux, les difficultés et les perspectives sur les marchés de produits de base, en accordant l'attention voulue aux secteurs qui intéressent les pays en développement tributaires de ces produits. Les travaux sur ces thèmes, qui comprendront des exposés présentés par des experts nationaux et des experts d'organisations internationales et d'organismes internationaux, ainsi que par des représentants du secteur privé et de la société civile, serviront à informer les États membres de la CNUCED de l'évolution récente des principaux secteurs et marchés de produits de base, dans une optique de développement.

4. Afin de faciliter les débats, le secrétariat de la CNUCED a établi une note d'information intitulée « Faits nouveaux, difficultés et perspectives sur les marchés de produits de base », qui rend compte de l'évolution récente des principaux marchés de produits de base et présente une analyse des facteurs qui ont contribué l'évolution des prix en 2018. En général, les hausses de prix ont résulté de facteurs de tension tels que des conditions météorologiques défavorables et les incertitudes politiques et économiques qui ont régné dans de nombreuses régions du monde. Les phases d'assouplissement et les baisses de prix sont le plus souvent à mettre au compte d'une offre excédentaire, d'un accroissement des stocks et de conditions météorologiques favorables. Dans sa note, le secrétariat a examiné certaines questions liées à l'évolution récente des marchés mondiaux de produits de base et a formulé plusieurs recommandations susceptibles d'aider les pays en développement tributaires de ces produits à atténuer les effets socioéconomiques de la volatilité des prix et à parvenir à une croissance équitable et à un développement durable.

Document(s) :

TD/B/C.I/MEM.2/45 Faits nouveaux, difficultés et perspectives sur les marchés de produits de base.

Point 4

Gérer les risques liés aux prix des produits de base dans les pays en développement tributaires de ces produits

5. Environ 60 % des pays en développement tirent des produits primaires au moins 60 % de leurs recettes d'exportation de marchandises, et une large majorité de ces pays sont tributaires d'un ou deux produits de base principaux. La concentration des recettes d'exportation sur un nombre limité de produits de base expose les exportateurs aux aléas des marchés mondiaux et aux risques qui y sont associés. Outre la détérioration séculaire des termes de l'échange pour les pays en développement tributaires des produits de base, la grande volatilité des prix de ces produits a toujours entraîné une instabilité macroéconomique, monétaire et même politique. Il est donc essentiel que les pays en développement tributaires des produits de base et importateurs nets de produits alimentaires acquièrent les capacités nécessaires pour réduire les effets négatifs à court terme de l'instabilité des prix, en utilisant les instruments de gestion des risques de marché.

6. Dans la note d'information qu'il a établie au titre de ce point, le secrétariat a analysé les deux sources principales de risque qui pèsent sur les pays en développement tributaires des produits de base : le risque de prix et les risques liés aux conditions météorologiques et climatiques. Le risque de prix concerne tous les participants au marché des produits de base dans les pays producteurs de ces produits. Les revenus des petits exploitants agricoles et des négociants de produits de base sont directement liés aux recettes tirées de ces produits, tout comme les budgets des pays en développement qui en sont tributaires. En outre, les chocs liés aux conditions météorologiques peuvent avoir d'importantes répercussions sur les moyens d'existence des agriculteurs, de leur famille et des communautés rurales dans leur ensemble. C'est pourquoi le secrétariat a examiné les outils et les stratégies de gestion des risques liés aux prix des produits de base et les succès affichés par les pays en développement tributaires de ces produits, ainsi que les enseignements tirés des systèmes d'assurance fondés sur des indices météorologiques.

7. Les participants à la onzième session de la réunion d'experts pluriannuelle examineront les questions suivantes : l'évaluation de la nature des risques auxquels sont exposés les pays tributaires des produits de base, notamment le risque de prix, le risque de production, le risque de transport, le risque de contrepartie, le risque de change et les risques météorologiques et climatiques ; divers instruments financiers généralement utilisés pour couvrir les risques liés aux prix des produits de base ; le rôle des bourses de marchandises et des fonds de stabilisation en tant qu'instruments de gestion des risques ; le rôle des obligations indexées sur des produits de base ; et les assurances agricoles fondées sur des indices météorologiques. Les participants échangeront des données et des enseignements tirés de l'expérience sur les mesures possibles de gestion des risques dans les pays tributaires des produits de base.

8. Afin de faciliter les débats, le secrétariat de la CNUCED a établi une note d'information intitulée « Gérer les risques liés aux prix des produits de base dans les pays en développement tributaires de ces produits ». On y trouve une analyse des problèmes associés à la volatilité des prix et aux risques liés aux conditions météorologiques dans les pays en développement tributaires des produits de base, ainsi que des orientations susceptibles d'aider ces pays à mieux gérer ces risques et ainsi à réaliser les objectifs de développement durable d'ici à 2030.

Document(s) :

TD/B/C.I/MEM.2/46 Gérer les risques liés aux prix des produits de base
dans les pays en développement tributaires de ces produits.

Point 5

Adoption du rapport de la réunion

9. Le rapport de la réunion d'experts pluriannuelle sera soumis à la Commission du commerce et du développement à sa prochaine session. Les experts voudront sans doute autoriser le Vice-Président-Rapporteur à établir, sous l'autorité du Président, la version finale du rapport après la clôture de la réunion.

Contribution des experts : Faits nouveaux, difficultés et perspectives sur les marchés de produits de base

Les experts désignés par les États membres sont invités à soumettre de brèves communications (environ cinq pages) à titre de contribution aux travaux de la réunion pluriannuelle. Ces communications devront être soumises au secrétariat de la CNUCED avant la réunion et seront distribuées aux autres participants sous la forme et dans la langue dans lesquelles elles auront été reçues. Ces documents, qui devront s'appuyer sur l'expérience des experts, pourront porter sur une ou plusieurs des questions suivantes :

- a) Quels ont été les facteurs déterminants des tendances des prix sur les marchés des produits de base ces dernières années, et quelles en sont les conséquences – perspectives et contraintes – pour les pays en développement tributaires de ces produits ?
- b) Comment le commerce des produits de base peut-il contribuer de façon positive au développement ?
- c) Quels sont les mécanismes qui permettent aux produits de base de favoriser le commerce et de contribuer au développement durable ?
- d) De quelles possibilités d'action les pays en développement tributaires des produits de base disposent-ils pour réaliser les objectifs de développement durable d'ici à 2030 ?

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à :

Janvier Nkurunziza
Chef par intérim du Groupe spécial sur les produits de base
CNUCED
E-9018, Palais des Nations
CH-1211 Genève 10
Téléphone : + 41 22 917 4546
Courriel : janvier.nkurunziza@unctad.org

Annexe

Réunion d'experts pluriannuelle sur les produits de base et le développement, onzième session : calendrier provisoire

<i>Lundi 15 avril 2019</i>	<i>Mardi 16 avril 2019</i>
<i>(10 h 00-13 h 00)</i>	<i>(10 h 00-13 h 00)</i>
Séance plénière d'ouverture	Point 4
Déclarations liminaires	Gérer les risques liés aux prix des produits de base dans les pays en développement tributaires de ces produits
Point 1 Élection du Bureau	
Point 2 Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux	
Point 3 Faits nouveaux, difficultés et perspectives sur les marchés de produits de base	
<ul style="list-style-type: none"> • Produits de base agricoles • Minéraux, minerais et métaux • Sources d'énergie : pétrole, gaz, charbon et énergies renouvelables 	
<i>(15 h 00-18 h 00)</i>	<i>(15 h 00-17 h 30)</i>
Point 3 (<i>suite</i>) Faits nouveaux, difficultés et perspectives sur les marchés de produits de base	Point 4 (<i>suite</i>) Gérer les risques liés aux prix des produits de base dans les pays en développement tributaires de ces produits
	<i>(17 h 30-18 h 00)</i>
	Point 5 Adoption du rapport de la réunion